

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONS

Nombre de membres en exercice	: 19
Nombre de membres présents	: 18
Absent excusé ayant donné procuration	: 01
Absent	: 00

Date de la convocation : 1^{er} avril 2026

L'an deux mille vingt-six, **le mercredi 8 avril à 20h00**, le Conseil Municipal de la commune de Mons, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de Mons, sous la présidence de Monsieur Bernard PROUST, Maire de Mons.

18 membres étaient présents :

Elodie AUMONIER ; Philippe BOUTONNET ; Laurence DERROISNE ; Véronique DOITTAU ; Jean-Luc FABRE ; Alain GALY ; Solange HOLLARD ; Franck LAURENT ; Frédérique LION ; Fabrice MIOT ; Vincent PORTOLA ; Bernard PROUST ; Alain REBINGUET ; Florence SALESSES ; Laurence SAMSON ; Arnaud SAUGERAS ; Jean-François SOLA ; Christiane ZIEGLER.

01 membre absent ayant donné procuration :

Julie PONTONNIER a donné procuration à Arnaud SAUGERAS.

Secrétaire de séance : Fabrice MIOT

DELIBERATION N° 12/2026 RELATIVE A LA CREATION DES COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES ET A L'ELECTION DE LEURS MEMBRES

Rapporteur : Monsieur Bernard PROUST

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2143-2,

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que l'article L.2143-2 permet au Conseil municipal de créer « *des comités consultatifs sur tout problème d'intérêt communal, concernant tout ou partie du territoire de la commune* ».

Ces comités, composés d'élus, peuvent comprendre des personnes non élues qui n'appartiennent pas au Conseil municipal, notamment des représentants des associations locales.

Ces comités peuvent être consultés par le maire sur toute question ou projet intéressant les services publics et les équipements de proximité et entrant dans le domaine d'activité des associations membres du comité. Ils peuvent par ailleurs transmettre au maire toute proposition concernant tout problème d'intérêt communal pour lequel ils ont été institués.

Sur proposition du maire, il appartient au Conseil municipal de fixer la composition de ces comités pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours.

Il est **proposé** au conseil municipal les commissions suivantes :

- Commission n°1 : Transition écologique
- Commission n°2 : Vie de village
- Commission n°3 : Marché
- Commission n°4 : Culture
- Commission n°5 : Séniors

Après appel à candidatures, une seule liste est candidate pour chacune des commissions :

Commission Transition écologique :

- Jean Luc FABRE
- Solange HOLLARD

Commission Vie de village :

- Florence SALESSES
- Jean François SOLA
- Julie PONTONNIER
- Elodie AUMONIER
- Solange HOLLARD
- Vincent PORTOLA
- Philippe BOUTONNET
- Laurence DERROISNE
- Laurence SAMSON
- Denis PUJADE

Commission Marché :

- Solange HOLLARD
- Véronique DOITTAU

Commission Culture :

- Solange HOLLARD
- Christiane ZIEGLER
- Frédérique LION
- Sylvie LAFFONT
- Florence NAPOLY
- Isabelle CAUNEILLE
- Bruno LION
- Michael NICOLAS
- Helene CAMPLO ROBERT
- Sylvie COMPIN
- Françoise GARRIGUES
- Maryse CEREDE

Commission Séniors :

- Jean François SOLA
- Christiane ZIEGLER
- Laurence DERROISNE
- Laurence SAMSON
- Arnaud SAUGERAS
- Véronique DOITTAU
- Corinne IZQUIERDO
- Hélène CAMPLO-ROBERT
- Sylvie LAFFONT
- Chantal BESSE
- Jean-Marie ROUVIERE.

Entendu l'exposé et après avoir décidé à l'unanimité de ne pas ~~procéder au scrutin secret et~~ considérant les candidatures ci-dessus, le Conseil Municipal décide :

Article 1 : La création des 5 commissions extra-municipales ci-dessous :

- Commission n°1 : Transition écologique
- Commission n°2 : Vie de village
- Commission n°3 : Marché
- Commission n°4 : Culture
- Commission n°5 : Séniors

Article 2 : Sont **proclamés membres des commissions extra-municipales** suivantes :

Commission Transition écologique :

- Jean Luc FABRE
- Solange HOLLARD

Commission Vie de village :

- Florence SALESSES
- Jean François SOLA
- Julie PONTONNIER
- Elodie AUMONIER
- Solange HOLLARD
- Vincent PORTOLA
- Philippe BOUTONNET
- Laurence DERROISNE
- Laurence SAMSON
- Denis PUJADE

Commission Marché :

- Solange HOLLARD
- Véronique DOITTAU

Commission Culture :

- Solange HOLLARD
- Christiane ZIEGLER
- Frédérique LION
- Sylvie LAFFONT
- Florence NAPOLY
- Isabelle CAUNEILLE
- Bruno LION
- Michael NICOLAS
- Helene CAMPLO ROBERT
- Sylvie COMPIN
- Françoise GARRIGUES
- Maryse CEREDÉ

Commission Séniors :

- Jean François SOLA
- Christiane ZIEGLER
- Laurence DERROISNE
- Laurence SAMSON
- Arnaud SAUGERAS
- Véronique DOITTAU
- Corinne IZQUIERDO
- Hélène CAMPLO-ROBERT
- Sylvie LAFFONT
- Chantal BESSE
- Jean-Marie ROUVIERE.

VOTE : Unanimité

Fait à Mons, le 08/04/2026

Fabrice MIOT

Bernard PROUST

Secrétaire de Séance

Maire de Mons



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification, par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>